Facturation électronique : l'accélération du nombre de projets mis en place se confirme en 2010

- Une croissance du nombre de factures dématérialisées de 16% en 2009
- Précurseur, le secteur de la Grande Distribution confirme son avance
- Un double phénomène vertueux
- 2010 : l'année charnière

Paris le 29 mars 2010 - Le nombre de factures dématérialisées ne cesse d'augmenter, et cette tendance s'est accrue en 2009, notamment sous l'influence de la crise économique. C'est ce que constate b-process, opérateur européen de référence de la facturation électronique, qui prévoit une accélération du phénomène en 2010.

Ainsi, le volume de factures dématérialisées traitées par la plateforme billManagertm de b-process a connu une croissance exponentielle, passant de 8 millions en 2004 à 110 millions en 2009. Bien que la crise ait eu un impact sur le nombre de factures traitées, la croissance constatée en 2009 est de 16% par rapport à 2008, pour un montant global des transactions effectuées par b-process supérieur à 59 milliards d'euros.

De plus, cette croissance a des conséquences positives directes sur l'environnement et contribue aux objectifs que les entreprises ont instaurés afin de réduire leur impact environnemental, notamment celui du « zéro papier ». En 2009, le volume de factures traitées par b-process correspond ainsi à une économie de 2 750 tonnes de papier, soit 1 512,5 tonnes en équivalent CO² [1].

Un double phénomène vertueux

- Un nombre de projets et d'appels d'offres en augmentation, sous l'impact notamment de la crise :
 - Précurseur dans le domaine de la dématérialisation de factures, la Grande Distribution poursuit un déploiement actif de la dématérialisation de factures au sein de l'écosystème, sous l'influence des principaux acteurs donneurs d'ordre. L'année 2009 a ainsi vu se confirmer l'adhésion des fournisseurs de la Grande Distribution à ces projets.
 - Les autres secteurs ne sont pas en reste et c'est aujourd'hui l'ensemble de l'économie française qui est concerné par la facture dématérialisée, à commencer par l'Aéronautique, dans lequel de nombreux projets ont été initiés en 2009 et devraient être déployés courant 2010.

L'Automobile, le Tourisme ou encore l'Industrie offrent également de belles perspectives de développement.

- L'adhésion des fournisseurs et / ou des clients des entreprises ayant adopté la facture dématérialisée :

Cette logique de déploiement soutenu va de paire avec l'interopérabilité des plateformes et s'accélère, certains donneurs d'ordre déployant aujourd'hui 60 fournisseurs par mois contre une quinzaine il y a quatre ans. Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer ce résultat :

- Les innovations technologiques ont rendu la dématérialisation fiscale accessible aux petits fournisseurs en réduisant l'investissement informatique et les coûts associés.
- La maturité plus grande du marché : beaucoup de fournisseurs ont maintenant déjà été confrontés au sujet une première fois et les circuits de décision sont en place
- La responsabilisation et la plus grande implication des donneurs d'ordre dans les processus de déploiement de leurs fournisseurs

2010 : une année charnière

« En 2009, b-process a été retenu pour la réalisation de nombreux projets français et européens, dans tous les secteurs de l'économie. Leur impact sur les volumes de factures traitées se mesurera progressivement au cours de l'année, au fur et à mesure du déploiement des fournisseurs. Nous sommes d'autant plus optimistes que 2010 représente un véritable tournant pour le marché de la dématérialisation fiscale », commente Alexis Renard, Président Directeur Général de b-process.

En effet, en ce début d'année, nous observons une tendance très nette à l'augmentation du nombre d'appels d'offres de Grands Comptes. On recense ainsi :

- plus de **12 consultations majeures** en cours sur le marché français, soit 3 fois plus qu'en 2009 sur la même période
- deux dossiers sur trois prévoient un déploiement dans plusieurs pays, un sur trois environ couvrant plusieurs continents, ce qui souligne une forte internationalisation des dossiers

La France se rapproche de plus en plus du marché des pays d'Europe du Nord où, sous l'influence des pouvoirs publics, la dématérialisation fiscale s'est imposée comme le mode de facturation par défaut.

« Nous constatons également une présence beaucoup plus offensive des acteurs étrangers sur notre marché », constate Alexis Renard. « Ces acteurs britanniques, belges ou espagnols n'hésitent plus à se positionner sur les dossiers européens les plus importants. En dépit de la faiblesse de leur implantation locale, ils peuvent dans certains cas faire figure de challengers très sérieux.sur un marché désormais européen par structure..»

A propos de b-process

b-process est l'opérateur européen de référence des nouveaux services de facturation électronique avec près de 56 300 entreprises interconnectées. Il associe l'expertise et le savoir-faire, afin d'aider les entreprises à tirer le meilleur parti de solutions innovantes dans ce domaine, et ce quels que soient leur taille, leur maturité technologique et leur volume de factures envoyées/reçues. Son offre globale et externalisée s'appuient sur sa plate-forme ASP billManager. Ce véritable guichet unique des flux de facturation entrants et/ou sortants fournit un service en ligne à la demande à échelle européenne et internationale, grâce à l'optimisation des processus de facturation et à la réduction significative des coûts.

Au delà de l'implémentation EDI traditionnelle, les solutions de b-process ont également facilité la connexion entre les grands groupes et leurs partenaires de plus petite taille en leur permettant d'échanger leurs factures. Pionnier et numéro 1 sur ce marché, b-process a renforcé sa position en 2009 grâce à un accroissement durable de son activité (110 millions de factures dont 15 millions hors de France). Plus de 2 050 sociétés font confiance à b-process parmi lesquelles Carrefour, American Express Europe, Total, Suez, McDonald's, Adecco et L'Oréal. Pour plus d'informations : www.b-process.com

[1] Base de calcul : au minimum 1 facture + 1 double archivage + 1 copie facture + 1 enveloppe timbrée = environ 25g (soit 5g par feuille). L'équivalent CO² est calculé selon le référentiel bilan carbone de l'ADEME (1 tonne de papier équivaut à 550 kg de CO2 émis).